



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

jeux olympiques

Question au Gouvernement n° 4683

Texte de la question

CANDIDATURE DE PARIS AUX JEUX OLYMPIQUES DE 2024

M. le président. La parole est à M. David Douillet, pour le groupe Les Républicains.

M. David Douillet. Monsieur le secrétaire d'État chargé des sports, j'associe à ma question mon collègue et ami Jean-François Lamour.

Je tiens à saluer l'action du comité de candidature de Paris 2024, coprésidé par le mouvement sportif, à travers l'action conjointe de Tony Estanguet et de Bernard Lapasset, et activement soutenu par le membre français du Comité international olympique – le CIO –, Guy Drut.

Il y a dix jours, date de la remise du troisième et dernier dossier de candidature au CIO, nous avons assisté à l'ouverture de la période de promotion internationale de la candidature de Paris pour accueillir les Jeux olympiques et paralympiques de 2024. À cet égard, notre pays peut s'enorgueillir d'une longue tradition d'accueil et d'organisation d'événements sportifs internationaux ; notre savoir-faire est reconnu mondialement.

Les Jeux sont bien plus qu'une simple compétition sportive, en ce qu'ils permettent d'impulser une véritable dynamique nationale, pas uniquement économique, ni même médiatique ou touristique. N'en déplaise aux mauvaises langues, ils constituent un grand projet qui fédère toute une nation. Or, disons le franchement, nous en avons grand besoin.

Arrogance, projet autocentré, surexposition des personnalités politiques ou sous-estimation de l'importance de la promotion internationale de notre candidature : nous avons collectivement tiré les leçons des échecs passés en fédérant, pour 2024, le soutien de l'ensemble du mouvement sportif, des acteurs institutionnels et de la société civile. Je profite de l'occasion qui m'est donnée, mes chers collègues, pour vous inviter à diffuser très largement le slogan...

M. Jacques Myard. En français !

M. David Douillet. ...de notre campagne de promotion internationale : en français, « Venez partager », en anglais, « *Made for Sharing* ».

Monsieur le secrétaire d'État, nous entrons dans la dernière ligne droite de la présentation de notre candidature. Il est très important que chacun sache où nous en sommes. Pouvez-vous nous faire un point d'étape sur les chances de la France et de la candidature parisienne et sur les grandes échéances à venir avant la décision des membres du Comité international olympique ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains et sur plusieurs bancs du groupe de l'Union des démocrates et indépendants et du groupe socialiste, écologiste et*

républicain.)

M. le président. La parole est à M. le secrétaire d'État chargé des sports.

M. André Chassaigne. Lui aussi en français !

M. Thierry Braillard, secrétaire d'État chargé des sports. Monsieur David Douillet, avant de vous répondre, je veux rappeler que vous êtes double champion olympique de judo et que Jean-François Lamour est double champion olympique de sabre. *(Applaudissements sur les bancs du groupe Les Républicains.)*

M. Jacques Myard. Il y a des poids lourds chez Les Républicains ! *(Sourires.)*

M. Thierry Braillard, secrétaire d'État. La candidature de Paris est solide et placée sur de bons rails. Comme vous l'avez rappelé, le Président de la République a souhaité que le mouvement sportif porte cette candidature. C'est la raison pour laquelle Tony Estanguet et Bernard Lapasset coprésident le comité de candidature, avec le soutien affiché de Guy Drut, membre du CIO. Par ailleurs, notre pays est probablement celui qui, au cours des dernières années, a accueilli le plus d'événements sportifs internationaux ; le fait qu'ils aient donné satisfaction démontre notre attractivité et notre savoir-faire.

La candidature aux Jeux olympiques et paralympiques exige la remise de trois dossiers. Le premier, relatif au concept des Jeux, a déjà été déposé, tout comme le deuxième, concernant le montage juridique et financier. Le 3 février dernier, enfin, a été remis le dossier relatif à l'organisation de la manifestation. Thomas Bach, président du CIO, a relevé « l'unité » de cette candidature. Je veux déjà remercier l'ensemble des groupes parlementaires, qui ont décidé de soutenir, à l'unisson, Paris 2024, ainsi que Mme Anne Hidalgo, maire de Paris, pour le travail remarquable qu'elle a accompli, et Mme Valérie Pécresse, présidente du Conseil régional d'Île-de-France, pour son soutien. Le Gouvernement, quant à lui, est évidemment entièrement mobilisé en faveur de cette candidature dont, je le répète, l'unité a impressionné Thomas Bach.

Quelles sont les prochaines étapes ? Du 13 au 16 mai aura lieu la visite du comité d'évaluation. Le 23 juin, j'invite chacun à une grande mobilisation populaire à l'occasion de la journée des Jeux. Enfin, le 13 septembre, à Lima, j'espère que, de l'enveloppe, sortira le nom de Paris. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, écologiste et républicain, du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste, et du groupe Les Républicains.)*

Données clés

Auteur : [M. David Douillet](#)

Circonscription : Yvelines (12^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 4683

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : Sports

Ministère attributaire : Sports

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [16 février 2017](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [16 février 2017](#)